



Guerlesquin

Bulletin municipal

Distribution de masques à la population guerlesquinoise les 14 et 16 Mai

La Mairie et le CCAS de Guerlesquin ont mis en place un atelier de fabrication de masques en tissus.

Des bénévoles ont travaillé plusieurs jours en vue de pouvoir distribuer gratuitement à chaque habitant de Guerlesquin un masque.

Cette distribution se fera dans le respect du protocole sanitaire, des gestes barrières et des règles de distanciation sociale.

Voici les modalités de distribution :

Lieu de distribution :

Les Halles

Jours et horaires de distribution :

- **Jeudi 14 Mai, de 9h à 12h** pour les personnes et les familles dont le nom commence par la lettre A, jusqu'à la lettre K.
- **Jeudi 14 Mai, de 14h à 17h** pour les

personnes et les familles dont le nom commence par la lettre L, jusqu'à la lettre Z.

- **Samedi 16 Mai, de 9h à 12h** pour les personnes, qui, pour des raisons professionnelles par exemple, ne peuvent se déplacer le jeudi 14 Mai.

Nombre de masques distribués :

- Un masque par habitant, à partir de 10 ans.
- Des masques pour les enfants de 7 à 10 ans peuvent être réalisés sur commande, à indiquer au moment du retrait des masques.
- Une seule personne par foyer viendra retirer les masques.
- Les bénévoles qui ont participé à l'atelier peuvent bénéficier d'un masque supplémentaire.
- Les donateurs de tissus et accessoires de couture... pourront bénéficier d'un masque supplémentaire

par foyer.

Ces masques sont également à retirer aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

Justificatifs à présenter :

- Une pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile.

Que faire si je suis dans l'impossibilité physique de me déplacer ?

Pour les personnes fragiles, vulnérables et qui sont dans l'incapacité de se déplacer, il est possible de mandater par écrit un voisin ou un ami. Si toutefois la personne empêchée ne peut opter pour cette solution, elle peut en informer le CCAS par l'intermédiaire de la Mairie (Tél : 02.98.72.81.79) qui pourra exceptionnellement déposer à domicile un masque.

Informations déconfinement

Mairie

Depuis le 11 Mai, la Mairie est ouverte aux horaires habituels :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Le samedi matin, de 8h30 à 12h

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr

La Poste

Le bureau de Poste de Guerlesquin sera ouvert mardi 12 et jeudi 14 Mai, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. À partir du lundi 18 Mai et jusqu'à nouvel ordre, les horaires seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- Mercredi et samedi : Fermé.

Le plan d'eau

Le Décret n° 2020-545 du 11 Mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire indique dans son chapitre 3, article 7, point 2 que « l'accès aux plages, aux plans d'eau et aux lacs est interdit. »

L'accès au plan d'eau du Guic reste donc fermé jusqu'à nouvel ordre.

Bibliothèque

Les bibliothèques sont autorisées à réouvrir leurs portes depuis le 11 Mai. Cependant, les mesures barrières préconisées face à la pandémie imposent de modifier les règles de fonctionnement.

À partir du 12 Mai et jusqu'au 2 Juin :

- Les abonnés peuvent déposer leurs

emprunts dans le bac de retour qui sera disponible à l'entrée de la bibliothèque. Les ouvrages seront mis en quarantaine pour une décontamination pendant plusieurs jours avant de réintégrer le circuit.

- Les livres sont empruntables sur réservation auprès de Françoise

NORMAND au 06.26.22.64.21 ou bibliotheque.guerlesquin@live.fr.

Françoise NORMAND prépare les « commandes » qui seront à retirer aux horaires d'ouverture habituels de la bibliothèque : **le mardi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.**

École du Roudour

Considérant que la commune ne peut garantir le respect des règles édictées au niveau de la sécurité sanitaire tout comme au niveau du respect des règles de distanciation sociale et considérant le risque de responsabilité pénale en cas de contamination au

sein de l'établissement, l'école primaire publique du Roudour ne réouvrira pas ses portes aux élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette décision pourra être réexaminée fin Mai 2020 en fonction de l'évolution de l'épidémie de COVID-19

et des mesures nationales.

Le dispositif d'accueil des enfants des personnels dédiés à la gestion de la crise sanitaire reste en vigueur (personnel soignant, enseignant et des forces de l'ordre).

EHPAD Résidence du Guic

Les visites des familles aux résidents sont autorisées selon une organisation spécifique : pour ce faire, des barnums ont été installés dans la cour intérieure, un planning sur rendez-

vous est établi à raison de deux personnes de la même famille par visite, dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Une désinfection de l'espace d'accueil

est réalisée après chaque visite et les croisements entre familles sont évités.

Déchèteries et aires de déchets verts

À compter du 13 Mai, l'aire de déchets verts de Haouden à Guerlesquin sera à nouveau ouverte aux jours et horaires habituels, **à savoir les mercredis et samedis, de 15h à 17h**, sans condition particulière d'accès.

À compter du jeudi 14 Mai, les déchèteries de Morlaix Communauté vont rouvrir progressivement sur l'ensemble du territoire pour les particuliers et les professionnels.

Ouvertures du 14 au 24 Mai :

- Morlaix : du lundi au samedi
- Plougonven : mardi matin et vendredi après-midi.

Les conditions d'accès :

- Morlaix Communauté appliquera la règle du numéro de plaque (pair/impair) sauf pour les professionnels qui peuvent accéder sans restriction de plaque mais en ayant leur badge. Par exemple, les particuliers dont l'immatriculation du véhicule se termine par 0, 2, 4, 6, 8 pourront accéder le 14 Mai à la déchèterie et ceux dont l'immatriculation du véhicule se termine par 1, 3, 5, 7, 9 pourront y accéder le 15 Mai.
- Chaque usager devra présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de limiter l'accès de

l'ensemble des déchèteries aux seuls habitants du territoire.

- Un maximum de 5 véhicules sera accepté simultanément en haut du quai.
- En cas de forte affluence, un temps d'attente est envisageable.
- Le civisme et le respect des personnels présents devront être appliqués. Tout manquement est susceptible de poursuite voire de fermeture de sites.

Un retour à la normale est programmé pour le 25 Mai.

Collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

Semaine du 11 Mai

La collecte des ordures ménagères se poursuit tout en engageant des moyens complémentaires sur deux axes de délestage : la collecte des sacs jaunes à compter du 12 Mai (priorité sur l'aire urbaine et sur les parties agglomérées) et la collecte du verre.

Semaine du 18 Mai

Les collectes reprendront normalement. Les tournées de collecte, sacs jaunes et emballages seront également remises en œuvre.

Jusqu'au 25 Mai, l'information sur les circuits de tournées se fera par voie de presse, sur la page Facebook et sur le site internet de Morlaix Communau-

té, la veille de la collecte.

Afin d'éviter un apport trop important de sacs jaunes, Morlaix Communauté invite les usagers à s'en défaire progressivement au cours du mois de Mai, uniquement via leurs points de collecte habituels (1 à 2 sacs jaunes par ménage par semaine).

Rappel des réflexes à adopter

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres